

Zeitschrift:	Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
Herausgeber:	Alliance nationale de sociétés féminines suisses
Band:	35 (1947)
Heft:	722
Artikel:	Education pour la paix : Zurich - septembre 1946 : question éducative au Congrès féminin
Autor:	E.Gd.
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-266084

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le Mouvement Féministe

Parait tous les quinze jours le samedi

Compte de Chèques postaux I. 943

FONDATRICE DU JOURNAL

Emilie GOURD

RÉDACTION

Mme WIBLÉ-GAILLARD, 10, rue des Granges

ADMINISTRATION ET ANNONCES

Mme Renée BERGUER, 7, route de Chêne

Organe officiel
des publications de l'Alliance nationale
de Sociétés féminines suisses

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

ABONNEMENTS

SUISSE	Fr. 6.—	11 cent, le mm.
, 6 mois	3.50	Largeur de la colonne : 70 mm.
ETRANGER	8.—	Réductions p. annonces répétées
Le numéro	0.25	
Les abonnements partent de n'importe quelle date		

ANNONCES

Conserve ta douleur et
ton souvenir. Ils te seront
un signe que ceux qui
dorment ne sont pas per-
dus... Mais ne dis pas :
„Je ne veux pas être con-
solé“. Toute douleur n'est
pas bonne. Il en est qui
ont besoin d'être trans-
formées.

Ch. WAGNER.
(Devant le témoin invisible).

Un an après

Le 4 janvier 1946, la fondatrice du journal était brusquement enlevée à ses lecteurs, ses amis et amies. Un an déjà! Vingt-trois *Mouvement* ont paru depuis lors, sans qu'elle y mit sa main experte...

Nous dédions à son souvenir le présent numéro où sont traités les thèmes qui lui étaient particulièrement chers. Afin qu'elle soit présente dans ces pages, le lecteur y trouvera des citations choisies dans les articles qu'elle écrivit, au long des années, sur ces divers sujets. Il constatera, peut-être avec surprise, que ces brefs extraits semblent avoir été écrits pour l'occasion, ils s'insèrent aisément dans les réflexions et informations actuelles, qui

ont été composées par leurs auteurs sans intention préconçue. Quel baume sur la conscience anxieuse de la rédactrice de 1947!

Imaginez, en effet, que, pour un jour, le chef d'orchestre est revenu inopinément à son pupitre... avant de lever la baguette, il donne la note... les instruments répondent avec quelque appréhension... nulle dissonance; les musiciens qui avaient été formés par le maître sont restés dignes de son enseignement, en dépit de quelques modifications formelles et superficielles.

Notre journal continue donc son œuvre selon l'impulsion qui lui a été donnée; l'épreuve semble concluante et elle nous permet de franchir cet anniversaire, sinon sans regrets pour l'occasion, ils s'insèrent aisément dans les réflexions et informations actuelles, qui

La Femme et la vie civique

Jeudi 16 janvier, à 20 h. 30

Les femmes britanniques dans la vie publique

par the Right Hon. Margaret BONDFIELD

ancien ministre du Travail
(Salle Centrale, 10, rue de la Madeleine)

Cliché Mouvement Féministe

Miss Margaret BONDFIELD
à l'époque où commençait sa carrière politique.

Miss Margaret Bondfield, que nous avons vue à plusieurs reprises à Genève, est une self-made woman dans toute la force du terme. A quatorze ans, elle gagnait déjà sa vie comme apprentie vendeuse dans un magasin; sept ans plus tard, elle était un membre actif de l'Union des vendeuses de magasins dont elle devint ensuite la secrétaire. En 1897, elle fut la première femme déléguée au Congrès des Trade Unions, et depuis lors se voua avec Mary MacArthur, prématûrement disparue à l'organisation des ouvrières et travailleuses; cette Association fusionnant en 1921 avec la Confédération générale du Travail d'Angleterre, Miss Bondfield en devint secrétaire, et enfin, fut élue en automne 1923, comme présidente du Conseil général des Trade Unions, la première fois également qu'une femme arrivait à ce poste.

E. Gd. 8 février 1924.

...en 1931, le parti conservateur anglais enleva le pouvoir au parti travailliste. Miss Bondfield ne fut pas réélue. Elle continua à travailler dans son parti jusqu'en 1938 où elle prit sa retraite. Elle en profita non pour se reposer, mais pour entreprendre une grande tournée de conférences au Canada, aux États-Unis, au Mexique.

En 1939, elle devenait présidente des Groupes féminins pour la prospérité publique et en 1940, vice-présidente du Conseil National pour le Service Social.

En 1941, M. Bevin, ministre du Travail la chargeait de la Surveillance des logements de fortune affectés aux ouvriers des usines de guerre. De 1941 à 1943, nouvelle tournée de conférences aux États-Unis (42 villes), à son retour elle entreprend des conférences sur l'Amérique parmi les communautés ouvrières qui avaient surgi autour des grandes usines.

Miss Bondfield (née en 1873), n'est plus jeune et cependant elle a pu faire face pendant toute la guerre à cette activité considérable, elle n'est jamais fatiguée, jamais malade. Aujourd'hui, toujours alerte, elle vient sur le continent aux femmes suisses, les femmes de Genève lui souhaitent la bienvenue et se réjouissent d'aller l'entendre et de profiter de son expérience exceptionnelle.

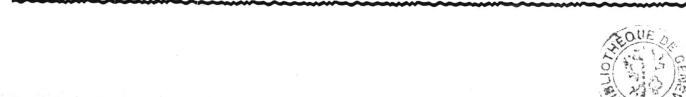
A. W.-G.

Le féminisme tel que nous le concevons, le pratiquons et le propagons n'est pas au service d'une doctrine, d'une confession, d'un dogme quels qu'ils soient; ce féminisme-là respecte toutes les opinions privées, toutes les croyances religieuses, toutes les convictions sincères... Ce

Emilie GOURD, 5 mars 1932.

qu'il veut, c'est le développement de la personnalité spirituelle de la femme, l'éveil du sentiment de sa responsabilité, le libre jeu de sa conscience individuelle à l'égard de la chose publique.

Emilie GOURD, 5 mars 1932.



ASSURANCE - VIEILLESSE

Quelle réforme sociale devrait, selon vous, être introduite chez nous avant toutes les autres ?...

E. Gd.

Affaires fédérales

Au cours de la session de décembre, le Conseil des Etats a assidument travaillé pour venir à bout du projet de l'Assurance-vieillesse. Vu le temps très limité, il s'est rallié en grande partie aux décisions du Conseil National, afin de créer le moins de divergences possible. Aussi les quelques points remis en discussion ont pu être liquidés rapidement et en votation finale, le projet a été adopté au Conseil National par 170 voix contre 8 (MM. Baudat, de Senarcens, Burrus, Gotret, Pugin, Lachenal, Perréard et Möschl) et 8 abstentions, et au Conseil des Etats par 34 voix contre une (M. Pictet) et deux abstentions.

Voilà un pas de plus accompli vers une réforme sociale urgente. Mais le délai référendaire est en cours, et M. Pictet a déclaré que le référendum contre la loi allait immédiatement être lancé. Si ce référendum aboutit, c'est-à-dire s'il réunit 30.000 signatures d'électeurs suisses, la loi sera soumise à la votation populaire. Nous aurons à revenir sur son contenu à ce moment-là.

E. Gd. 19 février 1944

Nous espérons fermement que le peuple suisse sentira son immense responsabilité envers la vieillesse en détresse et repoussera énergiquement la tentative de tollépillage d'une réforme attendue depuis plus de vingt ans! Et nous nous demandons à ce propos, si certains adversaires du Suffrage féminin, dans les milieux dirigeants à Berne, ne seraient pas heureux, cette fois, de pouvoir compter sur l'appui direct de la femme suisse éléctrice elle aussi !

A. L.

...Nous croyons bien que chez nous, sur cent femmes interrogées, quatre-vingt-dix réclameraient en première ligne un système d'assurances sociales : assurance-vieillesse, assurance-maternité, assurance-maladie perfectionnée. Quatre-vingt-dix pour cent de femmes qui connaissent de près la vie et ses difficultés, faut-il se hâter d'ajouter; car l'on rencontre encore, en certains de nos milieux romands aisés, des femmes qui, répétant surtout ce qu'elles ont entendu dire à des membres masculins de leur famille, défenseurs de la doctrine libérale, craignent que ces sécurités sociales ne risquent de détruire chez ceux qui en sont bénéficiaires, l'initiative personnelle et le sentiment de la responsabilité.

E. Gd. 19 février 1944

Education pour la paix

Zurich - Septembre 1946

Question éducative

au

Congrès féminin

Organisé par les femmes, le congrès de septembre dernier à Zurich, devait tout naturellement donner une grande place à l'examen des questions pédagogiques.

Vingt-deux oratrices, venues de tous les coins du pays, traiteront ces problèmes sous toutes leurs faces, en femmes pratiques, conscientes et expérimentées.

Mme Lejeune parla du « Petit enfant » en mère de famille éclairée, qui n'éleve pas l'enfant pour elle-même. Tout petit, il faut développer chez lui le courage moral, la bonté et l'esprit d'entraide.

« L'enfant difficile », nous dit Mme Lössl-Usteri, est souvent le produit d'erreurs pédagogiques. La mère le couve, se « cramponne » à lui, l'empêchant de se développer librement et alors, c'est la révolte.

Mme Rossier-Delarue étudie l'enfant entre 4 et 8 ans. Il appartient d'abord uniquement à la famille, mais il est bon de le mettre pour un temps limité au contact de collectivités d'enfants et d'autres adultes, hors de la portée des parents. Plus tard, ceux-ci doivent accepter l'éloignement apparent de leur enfant devenu écolier, ne pas être jaloux de ses nouvelles affections, mais collaborer avec les éducateurs.

Avec beaucoup de doigté et de finesse, Mme Heller-Laufer analyse les relations de la mère avec ses enfants adolescents. Pour se trouver eux-mêmes, ceux-ci cherchent à se libérer, les exhortations les touchent peu, mais ils commencent à observer si leurs parents « vivent » les préceptes qu'ils leur inculquent.

En une seconde causerie charmante, Mme Lejeune fait comprendre à son auditoire qu'il faut de la gaieté et du bonheur au jeune enfant, mais que lui aussi doit savoir procurer des joies aux autres.

Dans ce même ordre d'idées, Sœur Ethelred Steinacher d'Ingenbohl, relève la valeur éducative des représentations théâtrales, propres à former le caractère des jeunes actrices. Mme Widmer, de Bâle, développe le sujet si intéressant du rôle du jeu et du sport dans la formation de la jeunesse. Le scoutisme et la grande importance de l'éducation des jeunes de par les œuvres, dont l'objet d'un utile exposé par Mme Ernst.

Mme Dupraz, professeur à l'Université de Fribourg, exhorte les parents à respecter les dispositions de leurs enfants et à les laisser choisir une vocation sans aucun préjugé; qu'ils soient des manuels, si leur désir et leurs aptitudes les poussent dans cette voie.

Dans une allocution très fouillée, Mme Bossert traite le sujet: « Où allons-nous ? » Il faut avant tout développer les énergies, le dynamisme en vue du bien dans la jeune génération. Citant Platon, Goethe, Fichte, l'oratrice illustre ce qu'ont apporté à l'humanité les poètes et les penseurs.

Mme Droz-Ruegg nous fait part ensuite de ses impressions comme membre de la commission scolaire de la ville de Zurich. Le meilleur maître n'est pas celui qui parle le plus; le bon pédagogue laisse agir les élèves, les amenant à découvrir eux-mêmes les connaissances à acquérir. Les classes doivent être peu nombreuses, car le maître doit pouvoir agir sur la formation « du caractère de ses élèves ».

Camaraderie, mariage, maternité, tel est le beau sujet traité par Mme Kissel de Rheinfelden. La femme sera la compagne de son mari, l'éducatrice des enfants, créant pour tous un home harmonieux. Mais trop souvent la femme est appelée à travailler hors de son foyer. Des lois protectrices de la famille sont urgentes pour permettre à la mère de remplir son rôle naturel.

« L'éducation nationale », sujet de Mme Hegg-Hoffet, est traité avec une grande compétence. En Suisse, faire de l'éducation nationale, c'est faire en même temps de l'éducation internationale du meilleur aloi. Les jeune filles doivent être amenées à s'intéresser toujours plus à la vie de la collectivité.

D'autres causeries et discussions ont complété

Plus charmante que jamais...

grâce à votre joli bracelet
VACHERON & CONSTANTIN

Sur la liberté

À la soirée d'Escalade de l'Union des Femmes de Genève, la présidente, Mme H. Chenevard-de Morsier, a prononcé l'allocution suivante :

La fête de l'Escalade est, non seulement une fête de la joie, mais aussi une fête de la liberté.

La notion de liberté est très difficile à définir. Montesquieu disait : « Il n'y a point de mot qui ait reçu plus de différentes significations et qui ait frappé les esprits de tant de manières ». De tout temps les philosophes se sont penchés sur ce problème. Dans son ouvrage intitulé : « Le Libre Arbitre », Ernest Naville a dit : « La Liberté ne pourra pas exister dans le monde, si elle n'existe pas dans le principe du monde », et Charles Sécrétan dressait dans l'infini métaphysique un Dieu libre se limitant lui-même pour créer la créature libre. Bien avant ces philosophes de la liberté, Dante avait écrit dans son « Paradis » : « Le plus grand don que Dieu fit à l'homme en le créant ce fut la liberté de la volonté ».

Si nous avons tant de peine à serrer ce concept de liberté, c'est que nous avons l'intuition que la définition suivante de Ch. Sécrétan est juste : « la liberté est ce qui n'a pas de pourquoi ». En effet, nous la sentons, nous la vivons, elle est. Alors il nous semble que nous pouvons la définir ainsi : la liberté est à l'âme ce que l'air est aux poumons. Or nous éprouvons toute la réalité et toute la valeur vitale de l'air au moment où celui-ci nous manque, où nous crions : « J'étais ! » ; de même pour la liberté, lorsqu'elle nous fait défaut, le degré de notre souffrance est la mesure de ce qu'elle est pour nous.

La liberté est le climat nécessaire à l'épanouissement des valeurs morales. Toute activité consciente, toute volonté, toute distinction du bien et du mal, le regret, le repentir, supposent la liberté. Un credo obligatoire, une morale impo- sée, une vertu à laquelle on est contraint n'ont aucune valeur en soi. Faire le bien par crainte d'une punition, ce n'est pas être vertueux. Sans liberté, pas de personnalité, sans liberté, pas de responsabilité. Un être libre et responsable a droit au respect d'autrui. Comme corollaire, il a le devoir de respecter la liberté et la personnalité des autres.

Ainsi la limite de notre liberté n'est pas seulement le tort que nous pouvons faire à notre prochain, selon la définition inscrite dans la « Déclaration des Droits de l'Homme » (1789) : « La liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui », mais la limite de notre liberté est aussi le respect de la personnalité humaine.

De la découle tout un programme de vie individuelle et de réformes morales et sociales. Nos libertés démocratiques ne doivent jamais perdre de vue ce respect de la personne.

Ce respect doit régir les rapports entre l'individu et l'Etat, car, d'une part il faut éviter les excès du libéralisme (la part d'égoïsme qu'il peut contenir ; les faibles incapables de se protéger et laissés à eux-mêmes) et, d'autre part, les excès plus graves du totalitarisme qui nie et supprime la primauté de la personne et dans lequel l'individu n'est plus qu'un rouage de

cette énumération trop succincte. Il est bien évident que l'application de ces excellents principes pédagogiques est conditionnée par les circonstances. Pour former la jeunesse, il faut la paix, c'est pourquoi ce congrès de 1946, à l'issue de la plus affreuse des guerres, a été placé sous ce signe. Mme Jeannet, dans son magnifique discours d'ouverture sur le montrer avec une belle élégance, appuyée par M. Brinier, conseiller d'Etat, dans son allocution officielle.

Puis, Mme Somazzi, de Berne, devant l'assemblée plénière, adressa un vibrant appel pour que la femme mit à la disposition de la communauté son profond et impérieux désir de paix.

Le sujet spécial « Education pour la Paix » fut traité par Mme Waldvogel, de Neuchâtel. Les pédagogues de tous les temps l'ont réclamée, mettant leur espoir dans la génération montante, mais espoir fallacieux jusqu'ici ; les aînés n'ont su montrer à leurs cadets que guerres et destructions et l'exemple, on l'a vu, est l'éducateur le plus sûr, pour le mal comme pour le bien. « Aime ton prochain comme toi-même », comme ce précepte est simplement exprimé... mais peu pratiqué, et pourtant le salut est dans cette voie. Si nous avions la ferme volonté d'en trouver la technique d'application, ce précepte deviendrait une réalité dans la vie individuelle, sur le terrain économique et la vie internationale. Dirigeons dans cette voie les énergies latentes de la jeunesse. Il est permis de se développer au maximum, de « s'aimer soi-même », mais ensuite il faut se mettre au service des autres. Pendant la guerre, des difficultés qui paraissaient insurmontables ont été vaincues. Ne saurons-nous mettre la même énergie au service de la paix ?

Parfois, des groupements non chrétiens, mais animés d'une fraternité vivante ont mieux su aimer leur prochain, que les chrétiens eux-mêmes.

LIBERTÉ ET DÉMOCRATIE

l'Etat. Malheureusement notre civilisation actuelle est un terrain propice à l'étalement ; emmaliottés dans un réseau de contraintes, de contrôles, de règlements, de restrictions, d'interdictions et d'impositions, nous prenons, à notre insu, une mentalité de moutons tondus. Notre époque est celle des masses, elle se soucie plus de la quantité que de la qualité. Le slogan remplace la réflexion. Les hommes qui pensent librement deviennent de plus en plus rares. Les pensées conformistes étouffent les pensées originales.

Pour sauvegarder la dignité de l'individu libre et responsable, l'Etat doit encourager l'initiative individuelle. En contre-partie le citoyen limitera volontairement sa liberté, en délaissant certains pouvoirs à l'Etat pour mieux assurer la sécurité sociale de chacun. Bergson a dit : « Le sacrifice de telle ou telle liberté, s'il est librement consenti par l'ensemble des citoyens, est encore de la liberté ».

Pour sauver notre civilisation il faut revenir à plus de liberté de pensée, il ne faut pas, par intérêt ou lâcheté, professer des idées que l'on trouve erronées. De la liberté de pensée dépend la liberté de parole et la liberté de presse. Les inconvénients que peuvent avoir ces libertés ont des conséquences bien moins graves qu'un régime de censure : Mais, là aussi, la limite à ces libertés sera le respect de la personne, c'est-à-dire que le mensonge, la mauvaise foi, l'injustice, la diffamation, la calomnie doivent être réprimées. Si la presse se fait l'esclave des intérêts de parti, elle n'est plus au service ni de la vérité ni de la communauté.

Nous voyons aujourd'hui attaquer la liberté de commerce, pourtant garantie par notre Constitution. Or l'économie dirigée aboutirait à une centralisation qui mènerait fatallement à une dictature de l'Etat contraire à la structure démocratique et fédérative de notre Suisse, laquelle est liée au concept de liberté et au maintien d'une économie libre.

Il faut donc, dans tous les domaines, allier la liberté à une discipline volontairement consentie. Cette parole de Vinet résume notre pensée : « Quiconque aime l'ordre sans aimer la liberté n'aime pas l'ordre, et quiconque aime la liberté sans aimer l'ordre n'aime pas la liberté. Chacun de ces deux éléments, quand il est exclusivement cultivé, engendre son contraire ; la liberté sans frein est mère de la tyrannie, l'ordre sans liberté prépare le désordre ».

Il nous reste à dire deux mots de la liberté intérieure, celle qui fait dire à Rousseau : « Je suis esclave par mes vices et libre par mes mœurs » et dont Daniel-Rops parle en ces termes : « La véritable liberté tient à ce qui dans l'homme est le plus spirituel... la liberté est d'abord intérieure, et ce qui la menace le plus ce ne sont ni les puissances politiques, ni les forces économiques, mais la tentation intérieure de l'asservissement ».

L'homme arrive à cette liberté suprême qui rend l'âme invulnérable, lorsqu'il n'appartient qu'à sa conscience, qu'il lui obéit librement.

Ce sera aussi bien le soldat à son poste de combat que le réfractaire de conscience refusant de tuer son ennemi, ce sera l'intellectuel ou l'artiste fidèle à son idéal, solitaire, méconnu mais refusant de vendre son âme, le martyr préférant souffrir plutôt que trahir son prochain ou sa foi, préférant mourir plutôt que se soumettre à l'opresseur.

L'homme le plus fort et le plus libre en apparence, comblé de richesses, disposant d'assez de moyens pour imposer sa volonté au monde, intérieurement n'est souvent qu'un esclave, alors que le pauvre prisonnier, malade, enfermé dans une sombre et étroite cellule, mais ayant retrouvé le sens des valeurs, s'élevant jusqu'à l'infini, peut être intérieurement l'être le plus libre du monde. La terrible guerre, dont nous sortons à peine, a illustré de façon tragique la si belle parole de Vinet :

« Quand tous les périls seraient dans la liberté, toute la tranquillité dans la servitude, je préférerais encore la liberté ; car la liberté c'est la vie, et la servitude c'est la mort ».

Genève se rendant au duc de Savoie aurait été trahie, protégée, peut-être riche... mais elle aurait été une ville morte. Elle a choisi le risque, la lutte, elle a connu la pauvreté, mais elle a été et est encore une cité vivante parce qu'une cité libre.

V. C.

Lettre de Damas

Quelqu'un qui a connu Damas avant la guerre et y revient aujourd'hui ne peut être que profondément frappé du changement qu'il y rencontre à chaque pas. Bordant des avenues larges, récemment tracées, des immeubles luxueux ont surgi comme des champignons ; d'autres sont partout en construction. Certes, ces appartements à 5 ou 6 pièces aux loyers de 8000 à 10 000 francs suisses ne sont pas à la portée de tout le monde – mais il ne manque pas ici de « nouveaux riches » ! Cependant, le problème du logement existe, quoique moins aigu qu'en Europe, et ce sont surtout les jeunes couples aux bourses modestes qui le ressentent. C'est d'autant plus dur pour deux d'entre eux, de plus en plus nombreux, qui ont réussi, souvent après maintes difficultés, à vaincre la résistance tenace de leurs familles attachées à l'ancienne coutume exigeant que le fils continuera avec femme et enfants la vie en commun dans la maison paternelle.

Jetons un coup d'œil sur les vitrines. Beaucoup plus de magasins de nouveautés qu'auparavant, et tous pleins de bâches Nylon (entre 24 et 30 francs), parfums Chanel ou Guerlain, lingerie d'Amérique, tissus Rodier et jerseys anglais. Les boutiques d'alimentation se sont modernisées également. Là, où avant, dans des étalages ouverts, pain, fromage ou beurre étaient exposés à la poussière et aux mouches, ils sont maintenant protégés dans des comptoirs vitrés. Les rayons regorgent de Quaker Oats et de Corn Flakes, de confitures australiennes, de Corned Beef et de bière américaine en boîtes de conserve.

Si l'enfant, en étudiant l'histoire, voit les guerres se succéder, il ne doit pas ignorer les efforts faits pour les combattre. En 1918, une élite d'éducateurs, cherche à faire inscrire l'étude des questions pédagogiques dans le Pacte, mais en vain. La Charte de San-Francisco, par l'Unesco, donne par contre une place prépondérante à ces questions. Le travail que cette institution va fournir a d'ailleurs été admirablement préparé par le Bureau International d'Education de Genève, fondé en 1925 et par l'Institut international de Coopération intellectuelle à Paris.

Que l'on ait pu, dans les pays totalitaires, former en moins de 20 ans un type humain qui nous fait horreur, prouve la toute puissance de l'éducation. L'Unesco le dit dans une phrase lapidaire de son préambule : « Les guerres prennent naissance dans l'esprit des hommes, c'est dans l'esprit des hommes qu'il faut élever les défenses de la paix ».

Une « bonne » éducation sera nécessairement une éducation pour la paix, mais comment se mettre d'accord sur ses exigences ?

La science vient heureusement à notre secours. L'Institut des Sciences de l'Education à Genève accomplit, depuis plus de 20 ans, un travail de premier ordre qu'on ne connaît encore assez chez nous. Tous nos jeunes pédagogues devraient y faire un stage. Tout est basé sur la nature individuelle de l'enfant qu'il faut développer au maximum afin d'arriver à l'harmonie de la personnalité. Seul, un être heureux, équilibré et maître de lui, sera un membre utile à la communauté, créateur de paix ; les mécontents, les révoltés, sont facteurs de guerre.

Avant tout, élevons l'enfant dans la vérité. Dans l'histoire, qu'il voie les ombres aussi, non seulement les pages flatteuses pour sa patrie. De pareils procédés, employés dans tous les pays, finissent par dresser les peuples les uns contre les autres. Flagellons la politique d'égoïsme féroce des Etats, les injustices de la vie économique et des possessions coloniales, mais relevant aussi ce que peuvent le désir d'assistance et d'entraide. Les écoliers doivent connaître les héros qui ont servi l'humanité par leur altruisme, améliorant le sort des malheureux. Il faut orienter les énergies latentes de la jeunesse vers une œuvre pratique, ne pas leur couper les ailes et en faire des sceptiques. L'éducation pour la paix doit former des personnalités indépendantes, prêtes à la lutte contre toutes les injustices. Les braves gens de tous les pays, par leur passivité, permettent que de mauvais prophètes capturent les énergies inemployées des jeunes.

La paix doit être active et résultée d'un travail incessant. Construire des murs de protection avant que l'avalanche n'engloutisse le village, c'est la politique du sage. Un Rapaz, un Cérésole qui viennent de disparaître, un Fritz Wartenweiler, voilà des réveilleurs d'énergies. La jeunesse doit connaître leur action, et de plus les efforts qui se font dans le même sens au-delà de nos frontières.

L'École Internationale de Genève est admirablement placée pour réaliser l'éducation « nouvelle » et des écoles privées travaillent dans ce même sens. L'enseignement officiel se préoccupe de plus en plus des directives données à Genève, mais de grands progrès doivent se faire encore.

Dans cette lutte pour la paix, la femme, la mère, doit jouer un rôle prépondérant. Non seulement son foyer, mais le foyer de toutes les mères, doit être protégé. Il y a là pour elles une tâche immense, mais réalisable seulement par l'union de toutes les bonnes volontés agissantes.

Les liens qui unissent les femmes suisses malgré les différences de langages, de coutumes, d'éducation, de mentalité, ne sont-ils pas formés essentiellement par notre habitude ancienne, notre besoin instinctif, notre respect ; notre amour, je dirai même notre passion de la liberté ?

Qui dit liberté, dit par cela même contrôle personnel et discipline librement acceptée : « je veux l'homme maître de lui pour qu'il soit mieux le serviteur de tous... » s'est écrité Alexandre Vinet. Et qui dit démocratie, dit collaboration consciente, responsabilité partagée, devoirs accomplis par chacun dans l'intérêt général.

La plus noble forme de notre devoir, c'est de veiller à tout notre ferveur sur nos libertés démocratiques, de les pratiquer, de les proclamer, de les défendre et de souffrir pour elles s'il le faut.

Femmes suisses, mes sœurs et mes conciennes, si la flamme claire de ces libertés cessait de briller, alors notre pays ne serait plus celui dont nous voulons pouvoir être fiers.

E. Gp. 12 juillet 1941.

serve — choses à peine connues avant la guerre, mais maintenant appréciées par le grand public. Bien entendu, je parle du centre de la ville ; les vieux quartiers ont conservé plus ou moins leur aspect habituel.

Cette transformation, toute restreinte qu'elle soit, est néanmoins significative. Elle est la marque extérieure d'un progrès, qui s'est produit dans la mentalité des gens, et que l'on remarque clairement dans l'attitude de la femme, spécialement de la musulmane. On n'a qu'à voir les jeunes filles sortant de l'école, presque toutes sans voile et portant seulement un foulard à la mode sur la tête — dernière concession à la vieille aversion de montrer sa chevelure. Les plus courageuses ont même renoncé complètement à se couvrir les cheveux. Le nombre de celles qui sont attirées par la profession d'institutrice et d'infirmière augmente chaque année. D'autres moins nombreuses, se tournent de préférence vers le droit et la médecine, seules facultés que, jusqu'à cette année, leur offre l'Université de Damas.

(A suivre)

N. R.



Résolution votée après discussion

Nous formulons le vœu que la jeunesse soit amenée par de nouvelles méthodes éducatives à travailler pour la solidarité internationale et pour un règlement pacifique des conflits.

On développera chez l'enfant les qualités de courage et de justice, de tolérance, de vérité et de solidarité qui sont des garanties de paix dans la famille, la société, la vie nationale et internationale.

C. W.

Le désarmement moral, vaste sujet que celui-là, parce qu'il implique, pour être fidèle à son nom, un changement dans tous les esprits, un changement dans toutes les attitudes, aussi bien des individus que des gouvernements, et une réorganisation du monde sur de nouvelles bases, c'est-à-dire une nouvelle conception des relations internationales.

Que l'on nous comprenne bien ici et que l'on ne confonde pas le nationalisme avec le patriotisme, qui est tout différent, qui est constitué par l'essence des relations de l'individu avec son milieu, et qui, en apportant la contribution d'un pays à la culture générale constitue la base de l'idée internationale. Quelle est la situation actuelle du monde ? Une paralysie générale. Comment y remédier ? Nous l'avons dit, par un changement radical dans notre attitude. Par le désarmement moral qui est une des formes de l'organisation de la paix.

E. Gp. 11 juin 1932.

Si notre journal vous intéresse, aidez-nous à le faire connaître et à lui trouver des abonnés.